

25 Sep 2023 -14:12

## Moment de presse présentation du nouvel euromarqueur

La Douane invite la presse à la présentation du nouveau produit qui sert de marqueur pour le diesel rouge. La présentation se fera au laboratoire de la Douane et sur la route lors d'un contrôle des véhicules par la Douane.

Quand ? Mercredi 27 septembre à 9h15.

Où ? G. Levisstraat 10, 1800 Vilvoorde

- 9h25 : Briefing des journalistes par les porte-parole (ce qui peut et peut être filmé dans le laboratoire et pendant le contrôle routier).
- 9h30 : Début de la visite du laboratoire des douanes (département des huiles minérales) et possibilité d'interviews.
- 10h30 : Déplacement vers le lieu du contrôle routier (celui-ci sera communiqué sur place).
- 10h45 : Possibilité de filmer un contrôle routier axé sur le diesel rouge.

Le diesel rouge est un carburant obtenu à partir du pétrole, mais il est soumis à un taux d'accise inférieur à celui du diesel blanc et ne peut pas être utilisé pour les véhicules circulant sur la voie publique. Pour détecter les infractions, on utilise un colorant rouge et le marqueur Euro Solvent Yellow 124. Cependant, des organisations malhonnêtes ont découvert que ce marqueur pouvait être facilement enlevé du diesel rouge, après quoi il était vendu comme du diesel ordinaire et les fraudeurs échappaient ainsi au droit d'accise supplémentaire qui pèse sur le diesel destiné aux véhicules routiers par rapport au diesel destiné au chauffage. À partir du 1er juillet 2023, le Solvent Yellow 124 a été remplacé par le nouveau euromarqueur ACCUTRACE PLUSTM. Le nouveau marqueur euro résiste à toutes les méthodes courantes de décoloration du diesel rouge marqué.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)